



*Présentation de la formation*  
Domaine Professionnel (\*)

Objectifs

- Devenir un professionnel qualifié spécialisé dans les métiers de l'esthétique.
- Maîtriser les techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds ;
- Maîtriser les techniques esthétiques liées aux phanères (ongles et poils) ;
- Maîtriser les techniques de maquillage visage et ongles ;
- Conseiller et vendre des prestations de service, des produits cosmétiques, des produits d'hygiène corporelle et des produits de parfumerie.
- Conduire les activités professionnelles d'un institut de beauté et de bien-être.

Programme de la formation (détaillé page suivante)

Conforme au référentiel Education Nationale du diplôme CAP ECP (Arrêté du 25.06.2018). Fiche RNCP n°31041

Public concerné

Formation ouverte à tout public de plus de 18 ans, quel que soit le parcours scolaire initial et le niveau scolaire acquis. Adultes en reconversion professionnelle.

Prérequis

(\*) Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) minimum, sont dispensés des matières d'enseignement général à l'examen (sauf Anglais si titulaire CAP uniquement, sauf PSE si titulaire diplôme autre que professionnel). Requis : bonne maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit.

Moyens et modalités pédagogiques

4 salles de classes pour les cours théoriques, équipement multimédia (vidéoprojecteur, ordinateur, internet).  
Supports pédagogiques : livres techniques et scolaires ; documents fournis par les formateurs.  
1 salle d'esthétique pédagogique équipée de 10 postes d'entraînement, 1 lavabo, appareils de soin du visage, d'épilation, appareils de soin du corps.

Modalités d'évaluation

Evaluations régulières, notées ou non notées, tout au long de la formation.  
Bulletins trimestriels récapitulatifs. Simulations de situation d'examen.

Nombre minimum et maximum de stagiaires par session

Minimum 6 stagiaires. Maximum 20 stagiaires.

Moyens d'encadrement

Formateurs diplômés et expérimentés dans leurs domaines respectés

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation de formation remise au stagiaire en fin de formation. Questionnaire de satisfaction.  
Passage des épreuves de l'examen officiel du CAP ECP, organisé par l'Education Nationale.  
Délivrance par l'Education Nationale du relevé de notes, et en cas de succès, du diplôme officiel du CAP.

Lieu de formation et horaires de la formation

CNAT – 5 Bd Marcel Paul – 13500 MARTIGUES  
Du Lundi au Vendredi, de 08h45 à 12h00 ; de 13h15 à 16h30 pour les cours dans l'organisme  
Jour et horaires selon l'entreprise d'accueil, pour les périodes de formation en entreprise.

Dates et durée de la formation

Début de la formation : **05/09/2022**      Examens : mai-juin 2023      Fin de la formation : **16/06/2023**  
Durée cas général : **450** heures de formation dans l'organisme ;  
+ 420 heures de formation en entreprise (PFMP=stages).

Coût de la formation      **3 600,00 €** HT non assujetti à la TVA

Matériel & manuels      **810,00 €** HT non assujetti à la TVA

Ce coût comprend une provision ajustable pour les frais des manuels scolaires fournis au début de la formation, ainsi que le matériel professionnel d'esthétique, indispensable pour l'apprentissage des techniques esthétiques.  
Ce matériel sera aussi indispensable pour se présenter aux examens des épreuves pratiques.



**Domaines professionnels**

- ☞ **Bloc de compétences n° 1 – Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds. Soins de beauté et de bien-être**  
Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques : réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté / des mains, des pieds, en utilisant des techniques manuelles, des produits cosmétiques, des appareils.  
*Biologie liée aux techniques de soins esthétiques* : Anatomie des os ; anatomie et physiologie des muscles ; l'eau ; la cellule ; les tissus ; le système tégumentaire : la peau ; les annexes cutanées ; la vascularisation cutanée et lymphatique ; innervation cutanée ; les différents types de peau ; le vieillissement cutané ; les principales dermatoses ; bio contamination et prévention.  
*Technologie liée aux techniques de soins esthétiques* : Installation du poste de travail ; techniques de soins esthétiques du visage, cou et décolleté / des mains et des pieds ; produits cosmétiques ; appareils et matériels pour l'observation ; appareils de soins esthétiques ; appareil de stérilisation ; instruments.  
Conduire une prestation UV  
*Biologie et Technologie liées à la conduite d'une prestation UV* : La mélanogénèse ; la nature physique des rayonnements ultraviolets ; les UV naturels et les UV artificiels ; les réactions de la peau aux rayonnements UV ; les risques liés à l'exposition aux UV ; les règles générales en matière de photoprotection ; les recommandations et normes en vigueur ; la réglementation française ; les risques professionnels et la prévention ; les produits solaires et auto-bronzants.  
Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage : réaliser des maquillages du visage  
*Technologie liée au maquillage du visage* : installation du poste de travail ; techniques de maquillages flash, jour, soir, mariée ; produits de maquillage ; instruments.  
Supports et méthodes : Livre technique fourni : CAP Esthétique – Editions Elsevier Masson  
Progression par alternance de lecture du livre, explications, échanges avec les stagiaires.
- ☞ **Bloc de compétences n° 2 – Techniques esthétiques liées aux phanères**  
Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères : réaliser des épilations visage, membres supérieurs et inférieurs, tronc, maillot (simple, brésilien) ; réaliser des colorations des cils et des sourcils ; réaliser un soin esthétique des ongles.  
*Biologie liée aux phanères* : le follicule pileux, le poil et le muscle horripilateur ; la glande sudoripare apocrine ; affections du système pileux ; anatomie du système unguéal ; dermatoses ; bio contamination et prévention.  
*Technologie liée aux phanères* : Installation du poste de travail ; techniques d'épilation temporaire ; épilation durable ; techniques de coloration des cils et des sourcils ; embellissement des cils ; techniques de soins des ongles ; les produits utilisés ; les appareils et instruments utilisés.  
Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles : réaliser un maquillage des ongles avec un vernis classique / avec un vernis semi-permanent.  
*Technologie liée au maquillage des ongles* : Installation du poste de travail ; techniques de maquillage des ongles ; les produits ; les appareils et instruments utilisés.  
Supports et méthodes : Livre technique fourni : CAP Esthétique – Editions Elsevier Masson  
Progression par alternance de lecture du livre, explications, échanges avec les stagiaires.
- ☞ **Bloc de compétences n° 3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut**  
Accueillir et prendre en charge la clientèle,  
Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques  
Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations  
Organiser un planning de rendez-vous  
Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être



☞ **Prévention Santé Environnement** (arrêté du 03 avril 2019) :

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé :

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

Thématique C : L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques

Thématique D : L'individu consommateur averti ; D1 : L'assurance ; D2 : Le budget ; D3 : Les achats

Supports et méthodes : Livre scolaire fourni : Les Nouveaux Cahiers CAP – Editions Foucher

Progression par alternance de lecture du livre, explications, échanges avec les stagiaires.

### Périodes de formation en milieu professionnel

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) se déroulent dans une ou plusieurs entreprises définies ci-dessous (\*) accueillant des professionnels/les qualifiés/ées. Ces entreprises d'accueil répondent aux exigences de la formation de tout candidat aux épreuves du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.

La durée de la formation en milieu professionnel est de 12 semaines

### **Objectifs de formation en milieu professionnel**

La formation en milieu professionnel est une phase déterminante menant au diplôme.

L'élève ou le stagiaire de formation continue, est amené à s'intégrer dans une équipe, à participer aux activités de l'entreprise et à réaliser des tâches sous la responsabilité du tuteur.

Pendant les PFMP, l'élève ou le stagiaire de formation continue :

- conforte et met en œuvre ses compétences en les adaptant au contexte professionnel
- développe de nouvelles compétences

La formation en milieu professionnel a pour objectifs de :

- découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités liées aux relations avec la clientèle
- s'insérer dans une équipe professionnelle
- être sensibilisé à la culture d'entreprise
- s'adapter à différentes situations professionnelles et aux diverses demandes de la clientèle
- s'approprier l'accueil, la prise en charge de la clientèle, la vente-conseils
- acquérir rapidité et dextérité gestuelle lors de la mise en œuvre de techniques esthétiques des pôles 1 et 2
- mobiliser les savoirs associés dans l'exercice de ses activités

(\*) ● *Instituts de beauté et de bien-être :*

- Indépendants, franchisés ou affiliés
- En établissements de thalassothérapie, de balnéothérapie
- En établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme
- En établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Mobiles, à domicile

● *Centres esthétiques spécialisés (\*\*): beauté des ongles, bronzage, épilation, maquillage*

● *Parfumeries (\*\*)*

● *Parapharmacies*

● *Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées (\*\*)*

● *Entreprises de distribution au public de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle*

(\*\*) *indépendant, franchisé, ou affilié*